

LES ENCOMBRANTS

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

Un encombrant est un objet qui, par son volume, est trop gros pour entrer dans votre bac noir.

CETTE ANNÉE, UNE CO-COLLECTE D'ENCOMBRANTS

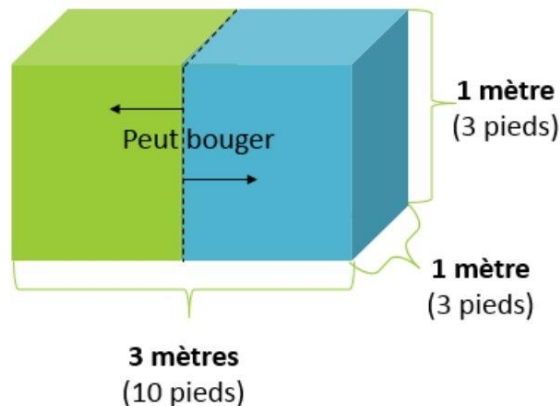
Cette année, il y a un changement dans la collecte des encombrants : la co-collecte. Ces collectes impliquent que le bois que vous disposerez en bordure du chemin devra être séparé du reste des encombrants. **Il y aura donc deux camions de collecte différents qui se suivront et effectueront le ramassage des encombrants (un pour le bois et un pour les autres encombrants).**

Cette co-collecte permettra à la Régie de valoriser une plus grande partie du bois provenant des encombrants.

DISPOSITION DES ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS DE MATIÈRES AUTRES QUE LE BOIS

(Cuisinière, laveuse, sècheuse, bain et douche, toilette, matelas, sommier, bâches diverses...)



ENCOMBRANTS EN BOIS

(meuble en bois, palette de bois, cadre de fenêtre en bois...)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION maximum 1m³

(2X3, 2X4, planches, feuille de contreplaqué...)

MATIÈRES REFUSÉES ET INFORMATIONS

Pour connaître la liste des matières refusées à la collecte des encombrants, ou pour toutes autres informations, communiquez avec nous :

819 623-7382

www.ridl.ca

Régie de la Lièvre - Agente de communication

SI VOUS NE VOULEZ PAS ATTENDRE...

la date indiquée pour votre collecte, vous pouvez en disposer, **GRATUITEMENT**, de vos encombrants à l'écocentre de la Régie, situé au 1064, rue Industrielle, à Mont-Laurier